



EDITO

RESTER ÉCLAIRÉS POUR RÉSISTER, S'ENGAGER POUR DE VÉRITABLES CHANGEMENTS !

Nathalie LACUEY

Secrétaire académique SNEP FSU Bordeaux
nath.lacuey33@gmail.com

Mépris, surdité, mensonge, répression, autoritarisme !



Des mots mais aussi des actes pour qualifier l'attitude, l'action de notre gouvernement face aux mouvements sociaux que notre pays a traversés depuis le 5 décembre.

Le choix du passage en force sur la Réforme des retraites, réforme cruciale pour notre modèle social, désapprouvé par 70% des français renforce l'idée que le gouvernement est fébrile.

L'ultra-libéralisme de la politique Macron-Philippe, imposé à « marche forcée » depuis bientôt trois ans préférant la répression policière, l'utilisation du 49.3, d'ordonnances n'est plus à prouver.

Une fébrilité, un ultra-libéralisme qui se trouvent exacerbés dans le contexte sanitaire inédit que vit la France, le monde aujourd'hui.

Museler le débat, piloter l'information, éviter l'éveil des consciences sur des projets injustes, remettant en cause des conquêtes sociales, autour de la santé, de l'éducation, de la justice, des retraites... sur leurs impacts (réduction de l'accès aux soins, développement de l'emploi contractuel et remise en cause du statut, allongement des carrières, baisse des pensions, faveurs accordées au secteur assurantiel pour les retraites, ...) telles sont les stratégies utilisées en « macronie ».

Remettre en cause 74 ans de paritarisme au service de l'intérêt général dans une Fonction publique d'État, fragiliser nos statuts en imposant des HSA au détriment de la nécessaire

revalorisation salariale et des conditions d'étude des élèves, faire le choix du contrat plutôt que de celui de la formation, imposer des réformes éducatives contre la volonté et les propositions des enseignants, ne pas répondre aux besoins urgents de l'hôpital en personnel, lits, sont une drôle de façon de concevoir la démocratie et le rôle protecteur de l'État. En résumé, c'est un gouvernement qui agit contre une majorité des citoyens qui s'exprime et qui propose.

Nous devons relever le défi de porter haut nos propositions. Le contexte sanitaire et la crise exceptionnelle que nous vivons remettent au cœur des débats la richesse inégalable et enviée dans le monde entier de notre système de santé, de nos services publics au service du social, véritables amortisseurs des inégalités.

Macron les encense sans réserve alors même que ses choix politiques et économiques n'ont cessé de les détruire. Les services publics sont un investissement pour notre société et non un coût à réduire. Nous saurons lui rappeler ses mots, prononcés le 12 mars dernier : « Ce que révèle cette pandémie, c'est qu'il est des biens et des services qui doivent être placés en dehors des lois du marché. Déléguer notre alimentation, notre protection, notre capacité à soigner notre cadre de vie au fond à d'autres est une folie. » Alors chiche, monsieur Macron ! Donnez des moyens pérennes aux services publics, hôpitaux, écoles, ..., faites jouer les solidarités de ceux qui possèdent les richesses vers ceux qui

n'en ont pas, avec une fiscalité juste.

Nous sommes tous liés les uns aux autres, interconnectés et ce qui doit piloter c'est l'intérêt général.

Aujourd'hui, le dévouement des soignants, des salariés indispensables à l'économie (alimentation, ordures, énergie...) mais aussi de milliers d'enseignants volontaires prêt à aller assurer les « gardes » est d'intérêt général. C'est aussi ce qui porte les équipes d'établissement pour assurer un lien avec les élèves dans cette période. Halte aux injonctions et précipitations, c'est en collectif et avec un sens fort des responsabilités que nous ferons face !

Reconnaître davantage les métiers d'intérêt général que ceux de la finance ne serait-ce pas une voie de sortie ? Ne soyons pas dupes, cette mise en avant des Services Publics ne pourrait être qu'une parenthèse... ou une ouverture. En effet, les défis climatiques qui s'annoncent feront que les crises pourraient être bien plus grandes (Australie notamment).

Soyons solidaires, réfléchissons ensemble, pour le bien de tous. Soyons offensifs pour un avenir meilleur, raisonné et raisonnable.

Ambroise Croizat, avec la création de la sécurité sociale voulait « sortir les gens de l'angoisse du lendemain »... à croire qu'il faudrait tout recommencer et renforcer ce qui a été créé à la sortie de la seconde guerre Mondiale.

Tous sur le pont pour vaincre la pandémie et construire un monde meilleur et durable !



Partout dans le bulletin, en cliquant sur ce logo, accédez aux articles en version augmentée, à des contenus supplémentaires sur le site du SNEP Bordeaux



RETRAITES DEFENDRE L'INTERET GENERAL

Fabrice ALLAIN
Secrétaire départemental 33
s2-33@snepfu.net
Alain DE CARLO
Secrétaire national
alain.de-carlo@orange.fr



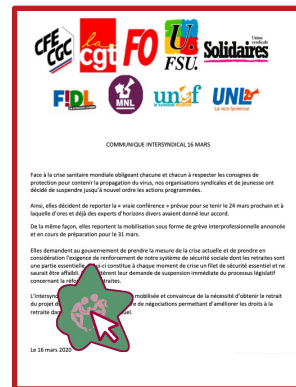
Remettre les services publics au centre, loin des appétits de la sphère marchande, tels sont en substance les mots d'E. Macron ce jeudi 12 mars 2020. Comment, il y a quelques semaines encore, lorsque la crise exceptionnelle dans laquelle nous nous trouvons n'avait pas encore éclaté, aurions-nous pu imaginer une telle déclaration ! Lorsque le gouvernement amorce le projet de réforme des retraites il y a presque un an maintenant, il a en ligne de mire la mise sur orbite du secteur assurantiel et l'objectif de laisser chacun s'en remettre à son parcours personnel, à ses choix ou plutôt à ses non-choix. Exit la solidarité, la santé pour tous, le salaire continué...

Fallait-il qu'une crise sanitaire rebatte les cartes de l'ultra libéralisme pour remettre le modèle social sur de bons rails ? Il est encore trop tôt pour le dire mais les encouragements apportés aux personnels soignants peuvent susciter de l'espoir. L'histoire n'est pas écrite, elle sera ce que nous en ferons. Opposons la

solidarité et l'intérêt général aux réformes régressives initiées par ce gouvernement. Appuyons-nous sur plus de trois mois de mobilisation historique, toujours soutenue par 70% de l'opinion publique. Le passage en force par l'utilisation du 49-3, évitable puisque le gouvernement bénéficiait d'une majorité à l'assemblée, traduit une fébrilité évidente vis-à-vis du débat d'idées et de la mise au jour des conséquences néfastes de la réforme. Dans l'immédiat, la crise boursière montre toute la fragilité d'un système financier déconnecté de l'économie réelle qui peut s'effondrer dès que les indicateurs passent au rouge. Nous continuons donc à demander l'abandon de la réforme des retraites, dont les montants des pensions seront adossés à la santé des circuits financiers en raison de la capitalisation qu'elle entraînera. Il faut mettre un grand nombre de secteurs essentiels à l'abri de la sphère marchande, comme le rappelait le programme du Conseil National de la Résistance, pour une réelle démocratie et un avenir commun.

RETRAITES

Communiqué intersyndical
16 mars 2020



Communiqué intersyndical
Fonction publique
20 mars 2020



Article en version
augmentée

POUR L'INSTANT, **UNE SEULE CHOSE EST CLAIRE :**
TRAVAILLER PLUS ET TOUCHER MOINS

**METTONS CETTE RÉFORME
À LA RETRAITE !**



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

CONTRE L'EMPLOI, LA SOLUTION HSA !

Nathalie LACUEY
Fabrice ALLAIN

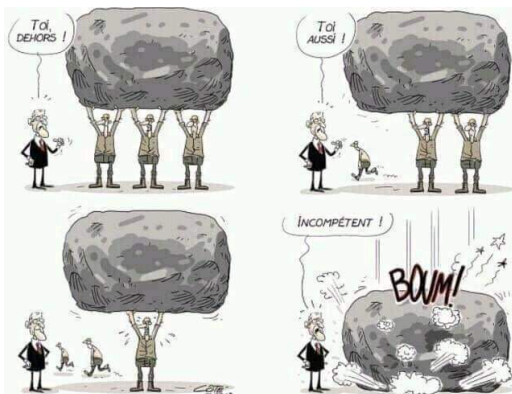


Alors qu'au 11 avril 2019, le décret portant création d'une seconde heure supplémentaire hebdomadaire non refusable par les enseignants du second degré tombait, son application pour l'année scolaire 2019-2020 restait encore « timide ». Pour la rentrée 2020, le changement de paradigme est décomplexé, le nombre de postes générés sous forme d'HSA est affiché au niveau ministériel (315 toutes disciplines), au niveau de l'académie de Bordeaux (10 toutes disciplines). En lieu et place de créer des postes, nécessaires pour répondre à la montée des effectifs dans les collèges et lycées, pour garantir un enseignement de qualité avec des professeurs formés recrutés par concours et sous statut, d'autres choix

sont faits avec pour seule volonté une économie budgétaire dans l'Éducation Nationale. Préférer la suppression de postes, la mise en place de BMP artificiels complétés par des HSA supportées par les enseignants d'une équipe pédagogique, envoyant parfois en complément de service un des collègues dans un autre établissement, sont les solutions choisies pour générer des HSA et la surcharge de travail qui va de pair, pour remettre en cause la stabilité des équipes, l'investissement dans les projets, ... Des injonctions ministérielles ont été données dans ce sens aux recteurs, DASEN et chefs d'établissement.

« Dans l'intérêt du service », tel que le stipule le décret sur les HSA, chaque fois que c'est possible et dans une dimension humaine, le collectif qu'est l'équipe pédagogique doit s'opposer à ces impositions destructrices de notre

métier et travailler à des propositions dans l'intérêt du collectif. Sur l'académie, le bilan créations/suppressions de postes en EPS est criant. -1 poste d'EPS alors que sont attendus 2835 élèves supplémentaires et que le nombre de contractuels (+ de 100) ne cesse d'évoluer. Le SNEP FSU est intervenu et continuera d'intervenir dans les instances auprès des DASEN, de la rectrice en coordination avec les collègues qui nous ont alerté pour sauver, créer des postes. Nous invitons chaque équipe à se rapprocher de nous pour toutes situations similaires ou problématiques.



CORONAVIRUS

INFO DE DERNIERE MINUTE

Suite au CHSCT académique du jeudi 26 mars 2020 :

A partir de vendredi 27 mars, mise en place d'une cellule d'accompagnement pour du soutien médico-social, en lien avec le réseau Pass mais ouvert à tous les personnels donc même à ceux qui ne sont pas adhérents MGEN, accessible par un numéro vert

Numéro de la cellule académique : 05 40 54 71 34 pour l'accompagnement médico-social (9h-12h/14h-17h du lundi au vendredi)

Numéro du soutien psychologique de la MGEN : 0 805 500 005 (8h30-18h30 du lundi au vendredi)



DHG

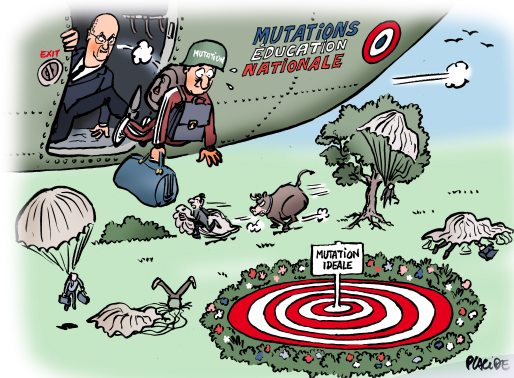
Compléments de services

Imposition d'HSA

Créations de postes IMP...

Contacte le





CORPO

MOUVEMENT INTRA ACADEMIQUE



Christelle DESTANG
Commissaire paritaire
cdestang@live.fr

BILAN CAPA AVANCEMENT

Christel DE CARLO
Commissaire paritaire
c.r.decarlo@wanadoo.fr



Nous avons vécu notre dernière CAPA d'avancement accéléré ce vendredi 13 mars 2020.

Les 8 commissaires paritaires du SNEP-FSU étaient présents quand le siège du SE-UNSA est resté vide.

Vous trouverez notre déclaration liminaire bien incisive ici



Rappel technique : depuis PPCR, seuls 2 échelons sont concernés par l'avancement accéléré : le passage du 6° au 7° (2 ou 3 ans) et le passage du 8° au 9° (2.5 ou 3.5 ans). Pour tous les autres échelons, l'avancement se fait maintenant au même rythme pour tous. Cependant, seuls 30% des collègues promouvables seront promus pour chacun des tableaux d'avancement (7° et 9°). Les autres passeront automatiquement un an après.

Vous trouverez les résultats chiffrés par tableau sur le site ici



Nous avons soumis à l'administration des propositions d'utilisation des reliquats pour obtenir une promotion supplémentaire, mais nos propositions ont été rejetées car les reliquats étaient trop faibles. Ils seront cependant conservés pour l'an prochain et se cumuleront avec les prochains en vue d'une promotion supplémentaire. Mais nous ne siégerons plus pour pouvoir vérifier cela !

Rappel des revendications du SNEP-FSU :

Un avancement d'échelon au rythme le plus favorable pour tous.

Le raccourcissement des premiers échelons en vue de l'accès au 4° échelon dès 2 ans de carrière.

La déconnexion entre évaluation professionnelle et progression de carrière.

Nous remercions les collègues qui nous ont une fois de plus fait confiance en nous envoyant leur fiche syndicale avancement, cela nous a permis de vérifier leur situation sur les documents et de faire corriger des erreurs.

Le mouvement intra académique a débuté. En effet, le serveur SIAM, pour enregistrer ses vœux, est ouvert jusqu'au 31 mars 2020 (report d'une semaine lié à la situation de fermeture des établissements). Le Rectorat a indiqué les modalités de transmission des accusés réception et les changements de calendrier le 26 mars. Il était temps, les collègues se posant beaucoup de questions. Le SNEP vous a informé.e.s au fur et à mesure sur son site et par mail (à ceux qui l'avaient contacté) (<http://www.snefpsu-bordeaux.net/wp/>)



Cette année, 51 profs d'EPS entrent dans l'académie de Bordeaux avec le mouvement inter académique. 7 en partent. Le rectorat a donc estimé qu'il y aurait 44 postes à pourvoir, contre 42 l'an dernier.

La barre pour entrer dans notre académie est à 937,2 pt (1003 pour le mouvement 2019).

Pour plus d'infos, cf site Bordeaux : Et l'article de Polo LEMONNIER, commissaire paritaire national <http://www.snefpsu.net/mvt/index.php>



Attention : n'oubliez pas de nous envoyer votre fiche syndicale

mutation de mandatement si vous voulez que les commissaires paritaires du SNEP-FSU vous suivent !

Envoi à nous faire par mail uniquement à corpo-bordeaux@snefpsu.net !

INFORMATIONS NON TITULAIRES CDIsés ET MAITRES AUXILIAIRES



Campagne de recueil des vœux d'affectation pour l'année scolaire 2020 – 2021.

Concerne les personnels en contrat à durée indéterminée exerçant des fonctions d'enseignement, d'éducation, et psychologues

Concerne les maîtres auxiliaires

La saisie des vœux se fera via l'application LILMAC du lundi 30 mars 2020 à 14h au jeudi 30 avril 2020 à 12h.



Articles en version augmentée
Déclaration du SNEP FSU
CAPA avancement

CCF BAC EPS : ATTENTION UNE DISCIPLINE ÉCLATÉE ET LOCALISÉE !

PEDA

Nathalie LACUEY
Fabrice ALLAIN



Avec la mise en place de la réforme du lycée, ce sont de nouveaux programmes, de nouvelles modalités d'évaluation qui impactent l'EPS. Ces nouveaux textes posent problème quant au pilotage de l'écriture des nouveaux référentiels et au contenu qui menace l'égalité des élèves devant le diplôme.

Le SNEP-FSU a rencontré les IPR de l'académie de Bordeaux pour porter les inquiétudes de la profession et pouvoir rendre compte ensuite des réponses reçues.

Sur le pilotage, le SNEP FSU réaffirme sa position de ne faire remonter aucun référentiel avant début juin. Les enseignants ne peuvent se substituer au législateur. Le travail dans un premier temps soumis à l'urgence (rendu demandé au 17 février 2020), ne peut-être aujourd'hui imposé aux équipes dans le contexte. La nécessité de débattre, d'échanger se trouve limitée dans un travail à distance.

Parmi les points de tension, nous rappelons également que 94% de la profession refuse l'abandon des référentiels nationaux par APSA. Ils représentent notre « référence » scolaire et participent de l'identité de notre discipline. Sans référentiel national, nous perdons toute possibilité de comparaison, d'établir des bilans, de pointer les efforts à accomplir notamment dans les écarts garçons filles.

Le nouveau Bac est un renoncement à un service public de l'EPS, ambitieux et égal pour tous les élèves. La concurrence inter établissement va progressivement se substituer à la nécessaire équité de traitement, d'allocation de moyens.

La répartition des points proposée dans le nouveau cadre diminue la part

motrice à 12 points.

En résumé, avec la profession, le SNEP FSU revendique :

- Un retour à des exigences définies nationalement par APSA
- Une répartition des points qui redonne toute sa place à l'évaluation de la « motricité »
- Un CCF qui ne se confond pas avec un contrôle continu local, avec une organisation réalisable et des critères objectifs
- Une évaluation qui garantit l'égalité de tous les élèves face à l'examen sur l'ensemble du territoire

Le compte rendu de l'entretien avec les IPR de l'académie de Bordeaux est consultable sur le site internet du SNEP Bordeaux.

En résumé, il ressort de ce temps d'échanges que les équipes EPS n'ont majoritairement pas fait remonter de référentiels. Comme nous le demandions, les IPR ont décidé d'assouplir les délais.

Sur la question de la répartition des points, les IPR défendent un cadre national où la motricité s'immiscerait dans tous les items de l'évaluation. Le SNEP FSU défend l'égalité devant un

diplôme national ce qui nécessite localement l'amélioration des conditions d'étude. La production de référentiels locaux implique l'adaptation à l'existant et contourne donc la question des besoins réels pour une EPS ambitieuse et émancipatrice. Soyons fiers de nos luttes, de nos exigences pour l'école et ses élèves. Continuons à revendiquer la baisse des effectifs par classe, des installations sportives dignes de ce nom, une formation de qualité des enseignants, des recrutements sur concours à la hauteur des besoins. Ces combats nous appartiennent, nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes seuls capables de défendre notre discipline, notre métier et nos conditions d'exercice pour la réussite des élèves et leur réelle émancipation !



Article en version
augmentée



ACTION PISCINES SUR BORDEAUX-METROPOLE

« APPRENDRE À NAGER SUR LE PARKING »

Christian PIERRAT, christianpierrat@sfr.fr

Jérémy CARE, jeremy_care@yahoo.fr

Co-Responsables dossier Equipements sportifs



Mercredi 11 mars, le SNEP/FSU Bordeaux a organisé une action médiatique sur la commune de Talence pour dénoncer le manque de piscine sur ce secteur depuis deux ans suite à la rénovation de la piscine du quartier de Thouars (novembre 2020) et la fermeture de la piscine universitaire (fermée depuis avril 2017 jusqu'à ...). Le SNEP/FSU avait au préalable rencontré le Maire de Talence, la vice-présidente de Bordeaux-métropole chargée du dossier des piscines et le Président de Bordeaux-métropole pour proposer une solution de remplacement à ces fermetures : un bassin provisoire. Sur le secteur de Talence le SNEP-FSU a indiqué que ce seront 10 000 élèves scolarisés et une population de 250 000 personnes qui seront



Le SNEP/FSU a remis à tous ses interlocuteurs le devis d'une société française spécialisée dans la mise en place de bassins provisoires. Ce devis concernait un bassin de 50m X 8m couloirs fermé (celui qui a remplacé le bassin de l'INSEP pendant plusieurs années), avec système de filtration, montage en un mois pour un montant de 647 000€. Cette somme est à mettre en rapport avec l'investissement prévu pour la future piscine de Mérignac (80 millions d'Euros). Cette action médiatique a été relayée par le journal sud-ouest, TV7 et France bleu Gironde et a obtenu un large écho.

La réponse à cette action du Maire de Talence et du Président de Bordeaux-

métropole c'est une réflexion sur la mise en place d'un phasage des travaux payés par la Métropole (entre un et deux millions d'Euros qui viendraient s'ajouter à l'investissement initial de 13 millions d'Euros minimum) et qui permettrait de ne pas fermer la piscine mais d'alterner les travaux sur le bassin extérieur puis sur le bassin intérieur. Un ou deux millions supplémentaires pour le phasage des travaux au lieu du bassin provisoire qui pourrait servir à la fin des travaux sur d'autres communes de la Métropole, où est la logique ? Cette action, comme celle de « nager sur le miroir d'eau » a permis de mettre en avant le manque de piscines sur la Métropole de Bordeaux. Elle a permis également la prise en compte de solutions de

remplacement quand une piscine ferme pour travaux, même si la solution choisie ne correspond pas à nos propositions.

EQUIPEMENTS



Talence : les profs de sport veulent un bassin temporaire pour compenser les fermetures de piscines

Mercredi 11 mars 2020 à 16:52 - Par Camille Huppert, France Bleu Gironde

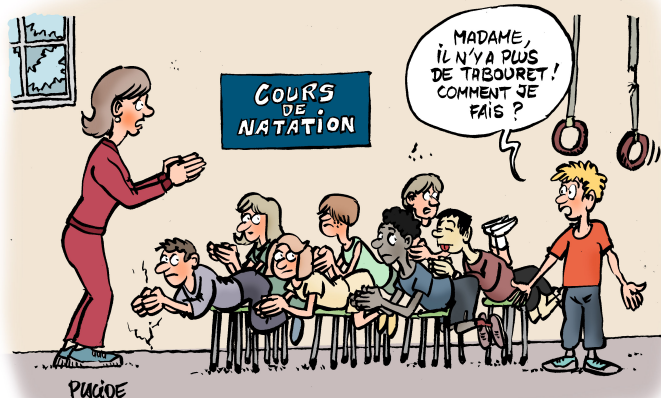
Bordeaux, France



La piscine universitaire en travaux pour une durée indéterminée, la fermeture prochaine du stade nautique pour rénovation : à Talence, le SNEP-FSU, syndicat de professeurs d'EPS, alerte sur le manque de piscines dans le secteur. Et réclame un bassin temporaire, le temps des travaux.



Liens vers les articles parus dans les médias
Compte rendu de l'audience avec P.Bobet, président de Bordeaux Métropole



ÉLECTIONS UNSS : UN ENJEU DÉMOCRATIQUE À PRÉSERVER POUR LA SANTÉ DU SPORT SCOLAIRE

Camille JACQUES

Responsable dossier sport scolaire
camillejacques1984@gmail.com



Le sport scolaire n'échappe pas également aux mesures nécessaires de confinement face au COVID-19. En effet, au fur et à mesure de l'avancement dans le temps, de nombreux championnats ont été reportés et nous sommes à ce jour à l'annulation de 40 championnats de France. Il ne faut également pas oublier que cela concerne nos entraînements, et rencontres à l'échelon local. Face à cela, l'UNSS tente de mettre en place « une plate forme défi », l'information a été transmise par mail et nous pouvons la retrouver sur OPUSS. Cela s'intitule « Garde la forme avec ton AS et l'UNSS » avec un petit défi sous forme d'exercices.

En parallèle, nous sommes toujours dans la période électorale concernant les élus des AS au niveau national. Le SNEP-FSU, soucieux du bon déroulement du processus démocratique des élections va adresser un courrier à la DGESCO afin de dénoncer l'organisation déplorable de ces élections et demander le report des Conseils Régionaux UNSS où devaient se dérouler les votes pour les élus nationaux.

Concernant le premier point, et on ne le sait que mieux sur l'académie de Bordeaux tellement ces élections ont connu de nombreux « couacs ». Au niveau des élections des élus des AS pour le CRUNSS, le rectorat de Bordeaux, bien qu'alerté par courrier par le SNEP FSU demandant

l'invalidation de la liste soutenue par l'UNSA, a maintenu la validité de cette liste incomplète (2 titulaires seulement) alors même que les statuts demandent une liste complète de 4 titulaires et l'a corrigé hors délai en supprimant un candidat inéligible car non élu dans un CDUNSS. Que se serait-il passé si cette liste avait recueilli la majorité des votes, et que le nombre d'élus soit insuffisant au regard des sièges à pourvoir ? Quelle est l'intérêt accordé par cette liste au sport scolaire, à son suivi, à son développement pour ne pas présenter assez de représentants ? Le SNEP-FSU, à travers la liste qu'il soutient, réaffirme l'importance de ces instances, leur légitimité, la nécessité de travailler sur le sport scolaire (crédits d'animation, forfait AS, contenus, etc. ...) et de continuer à améliorer ce service public.

Nous dénonçons à travers ces méthodes de non-respect des règles, le manque de reconnaissance de la DGESCO face aux institutions du sport scolaire.

Sur le second point évoqué dans le courrier qui va être envoyé à la DGESCO, le SNEP-FSU demande le report des CR UNSS. Nous dénonçons une incohérence dans le calendrier concernant le vote pour les élus des AS nationaux. Les dates ont été maintenues (fin mars) alors même que les CR UNSS ne peuvent se réunir dans cette période de confinement pour une bonne organisation et tenue du vote...

La liste soutenue par le SNEP-FSU en



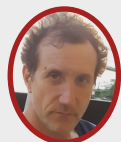
Le sport scolaire un droit pour tous

vue de l'élection des représentants nationaux est pratiquement complète à ce jour. Elle comporte deux élus de notre académie, Laurent Carelle du 24 et Lionel Giraudon du 33. Nous sommes fiers de cette représentation et nous comptons sur leur élection et leur investissement pour porter au plus haut les valeurs du sport scolaire. En résumé, pour améliorer et garantir le processus électoral respectueux des règles, la direction nationale de l'UNSS en lien avec le Ministre de l'EN devra agir en responsabilité et faire que la communication et l'accompagnement des recteurs et rectrices, des DASEN, des présidents des AS et des cadres UNSS soient effectifs afin que les prochaines élections se déroulent dans le plus grand respect des statuts et avec une participation maximale de toutes les AS. Le SNEP FSU et les Élus des AS sauront leur rappeler.



ADHÉRER À LA SOLIDARITÉ POUR PRÉSERVER LES POSSIBLES !

Jean-Luc Saby
Jean-Luc.saby@ac-bordeaux.fr



Ce que nous apprend la crise que l'on traverse, c'est que rien n'est possible sans l'existence d'une solidarité collective. J'ai toujours adhéré au Snep-Fsu pour me prémunir de l'isolement. Dans une profession en constante évolution, l'appartenance au groupe,

ADHESION

c'est la garantie d'être au fait de ce qui est en mouvement. Les professeurs d'EPS ont la chance d'avoir le sport scolaire pour se rencontrer de façon hebdomadaire, mais cette opportunité n'aurait pas perduré sans l'engagement constant du Snep-Fsu. Cela n'est qu'un exemple parmi tant d'autres si l'on considère tous les éléments qui forment une carrière. Tous ces éléments qui font qu'une adhésion au Snep n'est pas « chère payée ». Il est dommage que tous les collègues ne l'aient pas compris. Mon conseil, ne lâchez pas l'adhésion, c'est un mauvais calcul !



J'ADHERE !



EN CE MOMENT SUR LE SITE INTERNET DU SNEP FSU BORDEAUX



Le communiqué du SNEP sur la continuité pédagogique pendant la crise sanitaire - 19 mars 2020



La page des commissaires paritaires pour les mutations intra.



Le KIT CCF EPS et l'analyse du SNEP



Le KIT DHG

Le jour d'après

Une liste d'organisations syndicales et associatives, dont la FSU, lance un appel à toutes les forces progressistes et humanistes pour reconnaître l'importance du statut, des conditions de travail et de la sécurité sociale des enseignants (jusqu'à 100 000 euros par an).

L'appel

On reconnaît le rôle de nos collègues dans les maux des Français contemporains. Le syndicat enseignant a le devoir de porter la responsabilité de nos collègues à l'échelle de la France.

LE JOUR D'APRES, appel de 18 organisations dont la FSU



Le BLOG de la MOBILISATION

LIRE....

Ce mois-ci, "Bullshit Jobs" de David Graeber, docteur en anthropologie.

Immersion dans les "Jobs à la con", ceux qui n'apportent rien à la société mais qui emploient des milliers de personnes.

David Graeber en propose une analyse, une classification et renvoie à la question du sens du métier, à la souffrance d'exercer une activité sans finalité voire nuisible.

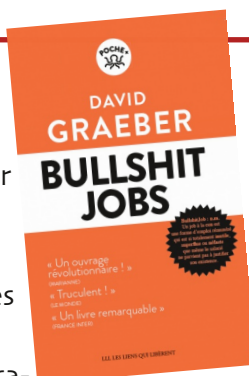
Au travers d'innombrables témoignages et dans un style interpellant sans cesse le lecteur, David Graeber appelle à la libération contre l'asservissement, à la reprise en main des mécanismes créatifs par les salariés.

BULLSHIT JOBS

DAVID GRAEBER

2018

ED° LES LIENS QUI LIBÈRENT



Être conscient que demain existera
et que je peux avoir une influence
sur lui est le propre de l'homme.
Albert Jacquard